Perwez, le 28/03/07.

Développement Rural – Berloz

GT 3 Développement économique - **soirée 4** du 27/03/07

Contenu : Validation des Projets et priorisation.

Présents :
Participants au GT : *Jeanne-Marie Burton, Yves Degueldre, Jean-Louis Gilles, Michel Jadoul, Jean Joly, Patrick Kairis, Christian Mathieu-Kempeneers, Erwin Onkelinx, Aurore Piron, Jean Zwaenepoel* ;

Pour la FRW (accompagnement) : *Vincent Legrand, Julien Legrand* ;
Pour Tr@me (auteur de projet) : *Daniel Wathelet* ;
Pour l'ADL de Berloz : *Benoît Degrange ;*

Excusés :
Pol-Justin Bloom, Anne-Catherine Goffin-Francq, Caroline Maréchal, Michel Noël.

Approbation du PV de la réunion précédente

Le compte-rendu de la soirée précédente (13/03/07) est approuvé sans remarques.

Rappel du contexte

Le programme de la soirée est replacé dans l'ensemble des 4 soirées de travail. Chaque soirée correspond à une étape de la **Stratégie de Développement**. Cette quatrième soirée permet de prioriser les Projets, d'en établir une proposition de calendrier de mise en œuvre :

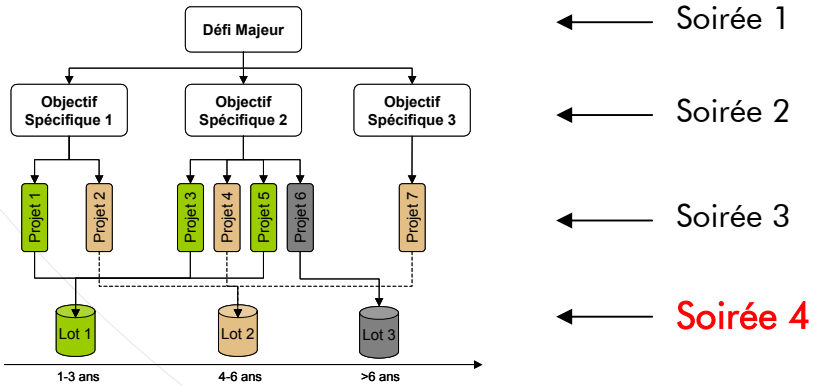

Fondation **R**urale de **W**allonie
Zoning industriel – 1360 Perwez

Tél: (0)81/420490
Fax: (0)81/413642
hesbaye@frw.be - www.frw.be

Evolution depuis la soirée précédente

Lors de la soirée précédente, les participants ont été amenés à formuler des Projets concrets pour développer leur commune. Un travail a été mené en interne pour synthétiser ces Projets au sein de chaque Axe et chaque Objectif.

La matrice des Projets est remise à chaque participant. Tous les Projets sont passés en revue et validés, axe après axe, par la population, sous réserve des modifications suivantes :

Axe 1 : Politiques d'accueil et de développement

- le projet A1_1 est renommé "Diagnostic, scénario et prospection du potentiel en termes de locaux, terrains, infrastructures" (afin d'englober également le dernier sous-point qui, au delà du diagnostic, se penche déjà sur le fonctionnement après inventaire) ;
- le projet A1_3 est renommé "Achat de bâtiments d'intérêt patrimonial (Château, ferme Baré) par l'Administration communale" (afin d'intégrer la ferme Baré) ;

Axe 2 : Services à la population

- le projet B1_2 est renommé "Compétences linguistiques en milieu scolaire et extrascolaire" (afin d'insister sur l'aspect linguistique) ;
- au sein du projet B1_2 il est insisté sur l'aspect progressif de l'immersion ;
- dans le projet B1_2, il manque, en sous-point, une première phase d'inventaire de ce qu'il est possible de faire en matière linguistique sur la commune (elle sera rajoutée ultérieurement dans la fiche projet) ;
- dans le projet B2_2, le premier sous-point est renommé "[…] pour susciter l'installation et la reconnaissance de gardiennes encadrées" (car il n'est pas permis à la population de créer des garderies en tant que telles !) ;

Axe 3 : Agriculture

- le projet C1_5 devient un Principe de Transversalité (PT). C'est-à-dire qu'il se retrouve comme principe dans les autres projets. Il ne sera pas priorisé ;

Axe 4 : Image de Berloz

- le projet D2_1 est renommé "Installation de panneaux dynamiques d'accueil […]" (le panneau d'affichage lumineux n'était sinon pas repris) ;

Priorisation des Projets

Classement des projets :

L'ensemble des Projets formulés par le groupe servira, à terme, à alimenter le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Puisqu'il s'agit d'un Programme, les projets doivent être ordonnés chronologiquement dans un calendrier courant sur 10 ans. En effet, il n'est pas possible de tous les réaliser dans la première année ! Par ailleurs, certains projets sont à mettre en œuvre plus rapidement que d'autres. Mais sur quelle base les classer ?

Pour cette étape de priorisation, il est demandé aux participants de coter chaque projet sur deux critères à l'aide d'une échelle de 1 (faible) à 3 (fort) :

- **Pertinence** : mesure de l'impact du Projet sur l'Objectif ou « comment le projet permet-il d'atteindre, de rencontrer l'Objectif ? »

  Cette pertinence doit également mesurer si le projet est :
  - Urgent : le projet permet d'éviter un risque sur la santé humaine ou sur l'environnement ;
  - Prédécesseur d'un autre projet.

- **Faisabilité** : quelle est la faisabilité technique, financière du Projet ? Existe-t-il des ressources humaines et des porteurs de projets ? Cette faisabilité est demandée à titre indicatif, la question étant reposée ultérieurement à des techniciens.

L'ensemble des Projets est alors classé sur base du score moyen de la pertinence et en cas d'ex-æquo sur base du score moyen de la faisabilité pour donner le classement des projets ci-joint (les scores élevés correspondent aux projets à mettre en œuvre rapidement).

Argumentation du classement :

Il est demandé aux participants d'apporter les arguments justifiant la position en tête de classement des projets (ce classement et les arguments seront soumis, pour avis, à la CLDR) :

- A1_1 : Pertinent car c'est le point de départ du développement économique de la commune ! les participants ont estimé la faisabilité forte. Selon eux, l'ADL pourrait s'en charger. A titre d'exemple, dans d'autres communes cet inventaire a été réalisé par un service de la commune, l'ADL, un bureau d'étude, un partenariat, … les méthodes sont multiples ! Au delà de l'inventaire, le projet comprend aussi le fonctionnement, la recherche d'un référent interne pour piloter, mettre à jour, communiquer l'inventaire.
- D2_2 : fait référence à l'image qui est tout aussi importante à forger et à communiquer. Cette carte de visite pourrait être créée par la CLDR, sur base des travaux des trois GT (ex : logo avec éoliennes, agriculture…). Une école de marketing pourrait s'en occuper. L'image est pertinente car elle témoigne d'une identité, elle garantit l'attrait de la commune, elle en fait la publicité.
- A3_1 : tout comme le A1_1, le projet préconise la connaissance, préalable à toute action, de ce qui existe sur le territoire.
- D1_1 : voir D2_2 !
- A2_1 : ce point de contact est nécessaire pour ne pas que les gens s'éparpillent. Ce guichet donnerait en outre une image de sérieux, de professionnalisme.
- A1_2 : Pertinence élevée car le groupe est convaincu de la nécessité de ce parc mais la faisabilité est entamée car la Commune ne dispose pas des terrains avec la bonne affectation. L'inventaire des terrains pourrait mettre en évidence ce manque cruel de terrains à vocation économique.

Au lieu de concentrer les activités économiques dans un parc, il est possible aussi de les diffuser dans les zones bâties du territoire. Ce mitage permettrait de limiter les trajets dans un contexte du prix du pétrole toujours croissant mais il permettrait surtout de rétablir une certaine mixité des fonctions, garante d'une stabilité sociale, tout en respectant le caractère rural. Le type d'activités à rapprocher des villages devra être correctement déterminé afin d'en permettre la bonne cohabitation.

- D2_1 : contribue à l'image.
- B2_2 : Ce service doit être créé dans la commune, il doit permettre de faire le lien entre les habitants. NB : sans intercommunale, ce projet sera difficilement réalisé.
- B1_2 : Tout le monde a conscience que les compétences linguistiques sont importantes aujourd'hui au centre de l'Europe. L'école est un partenaire important pour y arriver !

A l'inverse, il est demandé aux participants de justifier pourquoi d'autres projets se trouvent en queue de classement :

- A3_2 : Il n'y a pas assez de produits locaux pour faire vivre un marché local complet. Il serait cependant plus utile d'avoir une représentation de Berloz dans les marchés extérieurs.
- Cx_x : De manière générale, on retrouve en fin de classement de nombreux projets ayant trait à l'agriculture ! Le groupe reconnaît ce fait et l'explique par la faible représentation du secteur dans le GT, rendant la bonne évaluation des projets agricoles plus difficile.
- A1_3 : Les animateurs s'étonnent du mauvais classement de ce projet pourtant typiquement PCDR et pouvant être subsidié à 80%. Le groupe semble ne pas croire en l'acquisition du Château, raison de son manque d'engouement pour ce projet. Il est rappelé que le projet concerne, à la demande du GT lui-même, d'autres bâtiments tel la ferme Baré.

La mauvaise représentation du monde agricole dans ce GT renforce l'idée d'organiser prochainement un GT « public cible agricole » pour réévaluer ces projets.

Prochaines étapes

Dans le courant du mois de mai, une séance d'échange entre les Groupes de Travail sera organisée pour permettre à chacun de prendre connaissance des travaux réalisés dans les autres thématiques.

L'ensemble des travaux réalisés par chaque groupe (Formulation des Axes Stratégiques, des Objectifs, des Projets et leur priorisation) sera fourni à la CLDR. Celle-ci se penchera sur l'ensemble des projets formulés entre les 3 GT (une centaine !) pour ne retenir que ceux qu'elle estime les plus pertinents pour le territoire. Elle les soumettra, sous forme de proposition de calendrier de mise en œuvre au Conseil Communal.

Les participants sont remerciés pour leur implication dans le processus de développement de leur commune et pour le sérieux et le professionnalisme de leur travail tout au long des réunions.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Julien Legrand.